



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance d'une autorisation environnementale relative à la mise en œuvre du projet d'aménagement de la ZAC du Grand Launay à Châteaugiron

Par arrêté préfectoral du Préfet d'Ille-et-Vilaine, il sera procédé, à la demande de l'OCDL Locosa (groupe Giboire) à l'ouverture d'une enquête publique du mercredi 31 mars 2021 (8h00) au vendredi 30 avril 2021 (17h00) inclus, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour la mise en œuvre du projet de la ZAC du Grand Launay à Châteaugiron.

Les pièces du dossier de demande d'autorisation, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale seront mises à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête :

- à la Mairie de Châteaugiron, siège de l'enquête, aux heures et jours habituels d'ouverture, sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés : du lundi au vendredi 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h.
Les jours et horaires d'ouverture de la Mairie sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires liées à la crise de la COVID-19.
- Sur le site internet de la Préfecture : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau>
- sur un poste informatique mis à la disposition du public dans le hall de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h 00. Au vu du contexte sanitaire actuel, il est recommandé de prendre rendez-vous au 02.99.02.10.39.

Des informations concernant le projet présenté peuvent être obtenues auprès d'OCDL Locosa (groupe Giboire) situé 2 place du Général Giraud – Rennes cedex (35012) – Tél : 02.23.42.40.40

@ : contact.amenagement@giboire.com

Des observations et propositions sur le projet peuvent être formulées :

- à la Mairie de Châteaugiron (Accueil de la Mairie – Le Château – Boulevard Julien et Pierre Gourdel) :
 - ☐ sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, côté et paraphé par la commissaire enquêtrice ;
 - ☐ par courrier, à l'attention de la commissaire enquêtrice (boulevard du Château – 35410 CHATEAUGIRON)
 - par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr
- Préciser, en objet du courriel : « ZAC du Grand Launay »

Les transmissions électroniques seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet susmentionné de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Mme Michèle Philippe, désignée par le Président du Tribunal Administratif de Rennes en qualité de Commissaire Enquêtrice, recevra les observations écrites et orales du public à la Mairie de Châteaugiron :

- le mercredi 31 mars 2021 de 8h00 à 11h00
- le samedi 10 avril 2021 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 21 avril 2021 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 30 avril 2021 de 14h00 à 17h00

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, ou sur son site internet, ainsi qu'à la Mairie de Châteaugiron, du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale formalisée par un arrêté préfectoral ou un refus.

Fait à Rennes, le 01 MARS 2021

Pour le préfet,
Le secrétaire général

Ludovic GUILLAUME